

Les COPIN

Lignées de Marie, Jeanne et Jenne COPIN (Sosa 1812, 3599 et 57579 – Génération 11, 12 et 16)

1a.	Marie COPIN	x	Robert PRUVOST -
1b.	Jeanne COPIN	x	Nicolas ROSEAU
2a.	Pierre dit Censier COPIN	x	Jenne BOUVART
2b.	Pierre COPIN	x	Antoinette PICOTIN
3a.	Pierre COPIN	x	Marie BRETON
3b.	Pierre COPIN	x	Simonne DE BEURAIN
4a.	Nicolas COPIN	x	Jehenne FOREST
4b.	Arthus COPIN		
4c.	Jenne	x	Jehan DE HERCHIN
5abc.	Adam COPIN	x	N N xx Jehenne BOUTOILLE

Etymologie

Copin : Nom très courant dans le département du Nord et en Belgique. Dans certains cas, on peut y voir une variante de Compain (= compagnon), mais, le plus souvent, il s'agit d'un diminutif du nom de baptême Jacques formé par aphérèse : Jacob, Jacop > Cop > Copin¹.

Notes

Les données permettant de reconstituer ces lignées sont issues

1. des actes du Gros des Notaires de St-Omer
2. de rapports de dénombrement issus des terriers ou cueilloirs de Pihem conservés à la Bibliothèque de St-Omer ou aux Archives Départementales du Nord (E2334) et établis vers 1530, 1570 et 1620.
3. des actes de registres de werps (archives du chapitre de St-Omer)

Les éléments trouvés dans nos recherches ne sont toutefois pas suffisants pour considérer comme valides l'ensemble des filiations présentées.

Marie COPIN, femme de Robert PRUVOST

La filiation de Marie, femme de Robert COPPIN, est établie à partir des modos figurant sur le rapport de son père en 1620, hypothèse confortée par un acte du Gros – Vente 1652-129).
Ci-dessous un extrait de mes notes.

Pierre COPPIN, fils Pierre

¹ Source Geneanet

Bernard CHOVAUX – Recherches Généalogiques

Indications des terriers : Pierre, dit Censier, est le fils de Pierre et demeure à Biencques. Le rapport comporte les deux ajouts suivants

- *modo Charles COPIN*
- *modo Robert PRUVOST, à cause de Marie COPIN*

Les BMS de Pihem donnent le décès en 1636, durant l'épidémie de peste, de Pierre COPPIN, dit Censier, et de sa femme, Jenne BOULAR ou BOUVAR. Philipotte, leur fille, assistée de son père et de Charles BOUVART, son oncle, s'est mariée en 1626 avec Lucien LINGLET (Cm 09/07/1626 – PhD). D'autre part, un acte de vente (n° 129 du 16/03/1652 – YL) apprend que Charles COPIN, manouvrier à Pihem, Robert PRUVOST, tisserand de toile à Helfaut, et sa femme, Marie COPIN, vendent à Jean DUPUIS et Lamberde ALHOYE, sa femme, des terres au Sars de Crehem, échus par droit successif au dit COPIN.

Jeanne COPIN, femme de Nicolas ROZEAU

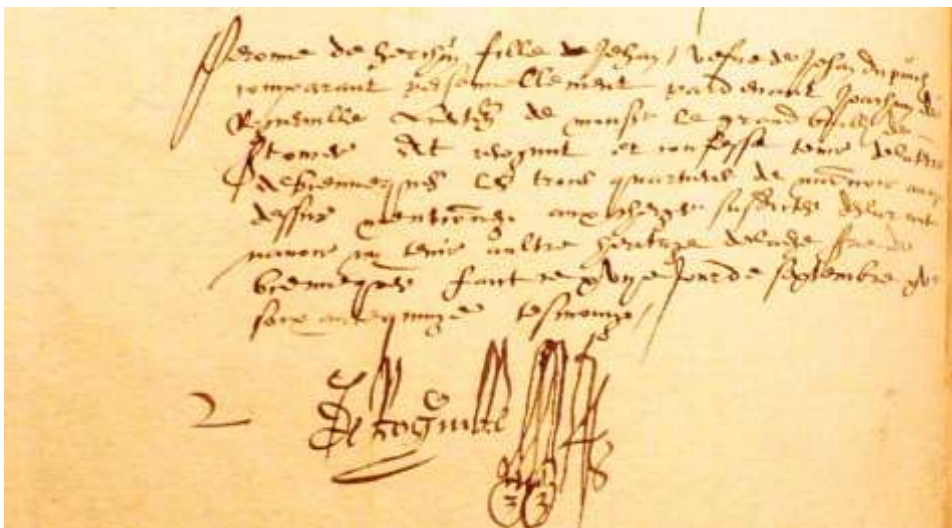
La filiation de Jenne, femme de Nicolas ROZEAU, est établie à partir d'une reconnaissance du 30/7/1656 :

Pierre COPPIN, Jean BOULART, Gabrielle COPPIN sa femme, Nicolas ROZEAU et Jenne COPPIN sa femme, tous laboureurs à Pihem, les dits COPPIN frère et soeurs, enffans et hers de feuz Pierre et d'Antoinette PICOTIN ; le 17/11/1612 par les dits feuz Pierre COPPIN et sa femme (...)

Pierre, mari d'Antoinette PICOTIN, était meunier, et fils d'un autre Pierre, lui aussi meunier et qui, d'après un acte d'un registre aux werps de St-Omer ([1572-1574](#)), était marié à Simonne de BEURAIN.

Jenne COPIN, femme de Jehan de HERCHIN

Sur le rapport de dénombrement de Jehan DU PUICH, un additif, donne le nom de sa veuve, qui ; le 17/9/1575, reconnaît le rapport, à savoir Péronne de HERCHIN, fille de Jehan.



Bernard CHOVAUX – Recherches Généalogiques

Or, un registre des archives du chapitre (2G2332) relate un procès opposant Eustache COPPIN à Marand COPPIN, fils d'Adam, et les DE HERCHIN, enfants de Jenne COPIN, sœur de Marand

Ci-dessous un extrait de ce registre

Le 26/3/1577 / A la requête de Marand COPPIN, d'une part, et Péronne DE HERCIN et ses consors, d'autre part, héritiers, le dit Marand, de feu Adam COPPIN, et la dite Péronne et ses consors de Jenne COPPIN, sœur au dit Marand, a été fait mandement et défense à Eustache COPPIN, fils Nicolas, de l'occupation et jouissance du contingent de certain droit et arrhe que les dits demandeurs demandent et querellent en 0,5m 0,5q de jardin séant à Bienques listant vers mer à Mahieu THIBAULT, à cause de sa femme, aboutant d'amont au grand Chemin de ..., le jardin venant du dit feu Adam, père de Marand et grand-père à la dite Péronne et ses consors, le dit jardin avait été occupé par la dernière femme du dit feu Adam en forme de douaire et non partagé après le trépas de la dite

Péronne DE HERCHIN était donc fille de Jenne COPIN, nièce de Marand COPPIN et petite-fille d'Adam COPPIN.

Les Pierre COPIN

Dans les rapports du terrier des AD59 (E2334 – 1568-1574), est mentionné ² Pierre COPPIN, fils de feu Nicolas et de Jehenne FOREST, et louagier de Tassin COPPIN, parmentier, son frère. Ce Pierre était marié à Marie BRETON.

Or, dans le rapport d'Adam COPIN en 1530, des surcharges renvoient à deux Pierre, l'un, fils de Pierre et l'autre, Pierre, fils d'Eustache. Il y a effectivement un Pierre, fils d'Eustache (cf. les reconnaissances du 6/4/1658 et du 10/11/1684). Pierre COPPIN, fils de Nicolas devrait être le grand-père des deux Pierre figurant dans les notes marginales du terrier de 1530.

Quant à Pierre, marié à Simone DE BEURAIN, il n'apparaît pas dans le terrier des AD59 : mais, il y a un rapport établi par Tassin CARON au nom des hoirs d'Artus COPIN. Comme partage n'avait probablement pas encore eu lieu, ce pourrait être l'explication de l'absence de rapport de ce Pierre. L'hypothèse est toutefois ténue.

Adam COPIN

D'après l'extrait du registre de werps ci-dessus, Jenne COPIN, femme de Jehan DE HERCHIN, est fille d'Adam COPIN. Cet extrait mentionne un différend opposant sa fille et son frère Marand à Eustache, fils de Nicolas COPIN concernant un jardin occupé par la dernière femme d'Adam. D'où l'hypothèse que Marand, Jenne et Nicolas sont issus de lits différents d'Adam.

La dernière femme d'Adam pourrait être Jehenne BOUTOILLE, veuve de Jacques HAUSOLLIER, qui est citée dans le terrier de 1530.

D'autre part, dans le rapport des hoirs d'Artus dans le terrier des AD 59, la première des trois parcelles, une demi-mesure séant vers soleil la Verde Voye, correspond à l'une des parcelles du rapport d'Adam dans le terrier de 1530. D'où une seconde hypothèse, qui est aussi ténue, : Artus, frère de Nicolas et fils d'Adam.

² Il est aussi mentionné un Pierre COPPIN, décédé, et dont la veuve Jehenne DE MAMEZ présente un rapport

Bernard CHOVAUX – Recherches Généalogiques

A noter aussi qu'un Adam COPPIN, fils Jehan, apparaît, 'au lieu de Jehan BALLEMER', dans la première partie du terrier des AD 59 (E2334), qui est antérieure à la seconde partie des rapports de dénombrement établis à partir de 1568 et qui daterait des années 1550. Il pourrait être l'Adam, laboureur, demeurant à Biencques, marié à Marie CADART, qui vend une terre en 1556 (Acte du Gros des Notaire de St-Omer – Vente 1556 – 16) et le frère de Mahieu et de Marand, enfants de feu Jehan et de Jehenne BALNIER (Gros des Notaires – Renonciation 1569 – n°1).

Actes du Gros des Notaires de St-Omer³

Reconnaissance du 10/11/1684 n° 32:

Charles ROSEAU bailly de Pihem, y demt, fils et her de Nicolas ; créée par Pierre COPPIN et Guislaine DEMARTHES sa femme, avecq Nicolas DEMARTHES et Péronne DEPERNE sa femme, au proffit de Mre Supplice BERNARD pbre, le 14/5/1613 ; recognoissance par le dit Nicolas ROSEAU le 16/4/1658 au proffit de l'église de Ste Aldegonde en ceste ville. Aux administrateurs ou receveur du temporel.

Reconnaissance du 6/4/1658 n°63:

Nicolas ROZEAU labour à Pihem, propriétaire des tres affectées à rente qu'il auroit achapté de Simon BROCCOURT, demt pntement à Bruges et Jenne COPPIN (feue) icelle fille here de Pierre et le dit Pierre d'Eustache COPIN, de tres à Biencques ; créée par le dit feu Pierre COPPIN et consors, au proffit de l'église de Ste Aldegonde, les 14 et 15/5/1613. Aux administrateurs d'icelle église, leur Rcr ou comis.

Rente du 30/7/1656 n° 69 (Reconnaissance) :

Pierre COPPIN, Jean BOULART, Gabrielle COPPIN sa femme, Nicolas ROSEAU et Jenne COPPIN sa femme, tous laboureurs à Pihem, les dits COPPIN frère et soeurs, enffans et hers de feuz Pierre et d'Antoinette PICOTIN ; le 17/11/1612 par les dits feuz Pierre COPPIN et sa femme, au proffit d'Adrienne DAVARY vefve d'Eustache PETREL, vivant huissier du conseil d'Artois de ceste résidence. Au proffit d'Antoine LOUIS le joesne, bg marchand demt en ceste, ayant droit de la dite rente par donaon faict par Antoine LOUIS son père grand, par son contrat anténuptial, quy au précédent en avoit le droit d'Antoinette PETREL fille et here des dits feux Eustache et Adrienne DANARY.

Vente du 16/3/1652 n° 129:

Charles COPIN manouvrier à Pihen et Robert PRUVOST tilteran de toille à Helfault et Marie COPIN sa femme ; à Jean DUPUIS et Lamberde ALHOYE sa femme, de Cléty ; tres es « Sars de Crehem », escheus par droict successif aus dits COPIN.

Cm 09/07/1626 acte 127

- LINGLET Lucien serviteur domestique de Pierre HOVET demt à Arquingout, ass. de Abraham VINIER manouvrier demt à Estrehen son compère;
- COPPIN Philippotte j.f. à marier, ass. de Pierre COPPIN son père demt à Biencques et Jenne BONNART sa mère, Charles BONNART son oncle maternel.

Fiche revue le 24/09/2018

³ Extraits des relevés d'Yves LEMAIRE et de Philippe DERIEUX

Bernard CHOVAUX – Recherches Généalogiques

ANNEXE

Extrait des Notes sur le Terrier de 1530

COPIN (ou COPPIN)

1°) Les rapports

Adan COPIN détient 21 articles Certains de ces articles sont tenus à cause de sa femme, Jehenne BOUTOILLE, qui était veuve de Jacques HAUSAULLIER (189). Des articles se retrouvent dans des articles d'Adam COPPIN dans le terrier des AD 59 – partie 1 (folio 27). L'une des surcharges des articles du terrier de 1530 renvoie à Pierre, fils de Pierre et une autre à Pierre, fils d'Eustache, Jehan COPIN, de Bienques , tient 5 articles . Des surcharges liées au cueilloir de 1628 renvoient à Robert et Marcq COPIN.

Dans le terrier des AD 59, le rapport de Maran COPIN (folio xxiv) comporte plusieurs articles qui peuvent être rapprochés d'articles de Jehan de Bienques (484).

Jehan COPIN dit Clinquart, de Pihem, tient 10 articles. Des surcharges renvoient aussi à Robert et Marcq COPIN.

De même que pour Jehan de Bienques, un lien peut être établi entre un rapport de 1569, celui de Michiel COPIN (folio v) et un article de Jehan Clinquart (694).

Robert COPIN tient, à cause de sa femme, 2 articles. En marge de ces articles, apparaît Fremin COPPIN. Le terrier des AD 59 contient deux rapports de Jehan et Fremin, charpentiers. Pour Jehan, il est indiqué explicitement fils de Robert.

Pierre COPIN fait partie des tenanciers ajoutés sur l'index de Pihem. Il succède en 1539 à Robert PACOUL pour plusieurs pièces dont un jardin de 9 quartiers qui apparaît sur le rapport de Jehenne DE MAMEZ, veuve de Pierre COPIN, (rapport du 11/06/1569, terrier des AD 59 – folio lxxviii). Ce jardin est tenu en 1628 par Jehan LABBE.

Il y a aussi un rapport de Pierre DE ZONGUES, à cause de sa femme, Jae COPIN (voir DE ZONGUES).

2°) Les voisinages

Outre les COPIN ci-dessus, dans les listes et abouts de 2 articles, il est mentionné les hoirs Jehan COPIN. A noter aussi la présence d'un fief Sire Adan COPIN.

3°) Autres COPIN

Les marges font apparaître les COPIN suivants

- Gilles
- Fremin
- Miquiel
- Miquiel Clinquart